



**Le Relais Petite enfance :**

**votre interlocuteur**

**pour tous les modes d'accueil**

Le Relais Petite enfance accompagne les parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur jeune enfant : les différents types d'accueil (collectif/individuel), les aides financières, les démarches administratives...

Il accompagne également au quotidien les parents employeurs, les assistant-es maternel·les et les gardes à domicile.

Des temps d'animations collectifs sont proposés afin de favoriser la socialisation des enfants et de rompre l'isolement professionnel des assistant-es maternel·les.

Le Relais Petite enfance est animé  
par des professionnel·les du service Petite enfance  
de la Ville de Saint-Nazaire.



## Relais Petite enfance de la Ville de Saint-Nazaire

- Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- le mardi de 8h30 à 17h (fermé de 12h à 13h30 pendant les vacances scolaires)

Sur rendez-vous  
tous les jours sauf le jeudi après-midi

Permanences téléphoniques  
au 02 44 73 45 14

lundi, mardi et vendredi :  
13h30 à 17h  
mercredi : 8h30 à 12h



Relais Petite enfance  
4 rue Lechat • 02 44 73 43 00  
relaispetiteenfance@mairie-saintnazaire.fr



[saintnazaire.fr](http://saintnazaire.fr)